



Manoeuvre en atelier

(journalier/journalière)

Le métier de manoeuvre en atelier (journalier) :

- Travailler de manière sécuritaire
- Traiter de l'information liée à des plans, des devis et des croquis
- Effectuer des calculs relatifs à la planification de travaux simples
- Utiliser des outils manuels portatifs et électriques pour effectuer divers travaux
- Effectuer des travaux d'entretien et de réparation en menuiserie
- Fabriquer et installer l'ameublement et les accessoires de finition
- Effectuer l'entretien ménager d'un bâtiment
- Couper des métaux ferreux et non-ferreux et souder avec le procédé GMAW
- Utilisation sécuritaire d'un chariot élévateur, d'une plateforme élévatrice, d'un pont roulant et d'un échafaudage tubulaire

Cartes de compétence à acquérir lors de cette formation

ASP Construction,
Plate-Forme élévatrice
Pont roulant

Chariot élévateur
Échafaudage

Préalable :

Avoir obtenu au moins les unités de 3^e secondaire ou l'équivalent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématiques

- ou** avoir obtenu une attestation d'équivalence pour ce niveau de scolarité (AENS)
- ou** avoir une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec équivalente
- ou** avoir réussi le test de développement général sans préalable spécifique (TDG)
- et** vérifier son admissibilité à la Mesure de formation d'Emploi-Québec, en communiquant avec le contre local d'emploi (CLE) de sa localité.

Durée : 600 heures

20 semaines, 5 jours/semaine, de 15 h à 22 h

Entrée en continue

Décembre 2017, Février 2018 et Avril 2018

Formules éducatives

Formation à l'école (510 heures)

Stage d'intégration (90 heures)

Informations ou inscription

819 822-1703, poste 17015



Avec la participation financière de :

Québec 